



## MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

Objet du marché :

# Rénovation et extension de l'école de la Rose des Vents – Lot 3

### PROCEDURE ADAPTEE OUVERTE

En application du Code de la Commande Publique notamment les articles L.2123-1 et R.2123-1 1°

## AVENANT N°1

Lot n° : 3

Intitulé : CHARPENTE COUVERTURE BARDAGE

TITULAIRE du MARCHE

**SARL LG BOIS**

**20 rue des Chamois**

**74330 LA BALME DE SILLINGY**

DATE DE NOTIFICATION DU MARCHE INITIAL : 23 AOÛT 2023

DECEMBRE 2023

## Article 1 – Identification du pouvoir adjudicateur

COMMUNE DE REIGNIER-ESERY

197, Grande Rue

74 930 – REIGNIER-ESERY

Tél : 04 50 43 40 03 - E-mail : [secretariatmairie@reignier-esery.com](mailto:secretariatmairie@reignier-esery.com) Personne habilitée

à signer le marché : **Le Maire**

## Article 2 – Identification du titulaire du marché public

SARL LG BOIS

20 rue des Chamois

74330 LA BALME DE SILLINGY

## Article 3 – Objet du marché initial

Le marché initial est un marché de travaux portant sur l'opération ci-dessous :  
Rénovation et extension de l'école de la Rose des Vents

Lot n° : 3	Intitulé : CHARPENTE COUVERTURE BARDAGE
------------	---

## Article 4 – Rappel du montant du marché initial

Le montant du marché est de :

Montant HT :	133 042,28 €HT
TVA (20%) :	26 608,46 €
<b>Montant TTC :</b>	<b>159 650,74 € TTC</b>

## Article 5 – Objet de l'avenant n°1

Le présent avenant n°1 a pour objet de régulariser le marché, suite à :

- Dans un souci d'esthétique, toutes les embrasures des façades seront réalisées par la même entreprise à savoir LG BOIS.

Les embrasures dans les façades en enduit prévues initialement au lot peinture extérieure – BONGLET seront donc réalisées par le charpentier

Le montant proposé par le titulaire pour la régularisation :

572 € HT

Les autres dispositions du marché restent inchangées.

## Article 6 – Montant et incidence financière de l'avenant n°1

	Montant € HT	TVA 20%	Montant € TTC
Plus-value	572	114,40	686,40
Moins-values	0,00	0,00	0,00

Montant de l'avenant n°1	<b>+572</b>	<b>114,40</b>	<b>+686,40</b>
Evolution du montant du marché	<b>+0,43 %</b>		
Variation cumulée du marché	<b>+ 0,43 %</b>		

## Article 7 – Nouveau montant du marché après avenant n°1

	Montant € HT	TVA 20%	Montant € TTC
Montant du marché initial	133 042,28	26 608,46	159 650, 74
Montant de l'avenant n°1	572	114,40	686,40

<b>Nouveau montant du marché</b>	<b>133 614,28</b>	<b>26 722,86</b>	<b>160 337,14</b>
----------------------------------	-------------------	------------------	-------------------

## Article 8 – Base légale de l'avenant n°1

Le présent avenant est conclu conformément aux dispositions des articles L.2194-1 et L.2194-3 du code de la commande publique.

## Article 9 – Modification du délai de fin de réalisation des travaux

Sans objet.

## Article 10 – Annexes à l'avenant n°1

Les documents suivants sont annexés au présent avenant : FTM 8 du maître d'oeuvre.

## Article 11 – Signature du titulaire du marché

A .....

le .....

Nom, Prénom

Signature & Cachet

Décision du Maître d'ouvrage

Le présent avenant est accepté

Fait à REIGNIER-ESERY, le

Autorisé par délibération du .....

Notifié à l'entreprise titulaire le .....